

Les Maisons de Cognac

FRANCE

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE
FAMILLE DU 9 JUILLET 2024**

- Les membres du SMC doivent s'engager à respecter les règles du droit de la concurrence. En conséquence, toutes les réunions du SMC doivent être menées dans le strict respect du droit français et européen de la concurrence :
 - **A cet égard, tout membre du SMC doit s'abstenir de communiquer, à tout moment, toute information confidentielle relative à sa société, telle que, par exemple, des informations stratégiques sur ses prix, ses conditions commerciales, les quantités produites et/ou vendues, ses marges commerciales....**
 - **Les membres s'engagent par ailleurs à ne pas échanger sur des sujets qui se situeraient en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion et, éventuellement, revu mais toujours communiqué préalablement.**
- Tout manquement aux règles du droit de la concurrence expose l'entreprise et/ou ses représentants ainsi que l'organisme professionnel auquel l'entreprise est adhérente à des sanctions pécuniaires très lourdes (sanctions administratives notamment, infligées par les autorités de concurrence). Des sanctions pénales et/ou civiles peuvent également s'ajouter aux sanctions pécuniaires.
- Le SMC est très attaché et engagé dans le strict respect du droit de la concurrence et sera donc très vigilant s'agissant de tout comportement de ses membres qu'elle considérerait comme étant non-conforme à la réglementation en vigueur.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

16h – 17h

Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la précédente	Validation	5mn
Point de situation marchés – quel objectif – préparation CP ? Rôle du GT marché ? Quel rythme ? Rôle du SMC / marchés ?	Discussions	20mn
	Décision	20mn
	Décision	5mn
	Discussions	15mn
Questions diverses :	Discussions	15mn
<ul style="list-style-type: none">• Millésimes et traçabilité, point d'avancement et prochaines étapes• Organisation d'un moment convivial SMC avant les congés		

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 6 mai 2024?**

STATUTS DU SMC : – actualisation si nécessaire et travail sur la mise en place des administrateurs stagiaires. Modalités de travail

⇒ **Décision : Validez-vous la proposition de réunir le groupe de travail statuts**

- Contexte :
 - ✓ Rachat de Courvoisier par Campari – questionnement sur les statuts
 - ✓ Intégration des administrateurs stagiaires en vue de préparer les prochaines mandatures

 Proposition de réunir le GT statuts

Membres du GT statuts actuel

Charles Boinaud

François Le Grelle

Florent Morillon

Philippe Jouhaud

 Evolution de la composition ?

STRATÉGIE ETATS UNIS : RECOMMANDATIONS DES EXPERTS AFFAIRES PUBLIQUES

⇒ **Décision attendue : validez-vous les recommandations ?**

- Contexte

- ✓ USA : 1^{er} marché mondial du Cognac
- ✓ Filière vulnérable aux fluctuations internationales
- ✓ Rappel : Mandature Trump 1 : escalade de tarifs douaniers et de mesures protectionnistes
- ✓ Risque : Réélection de Donald Trump; Escalade des conflits commerciaux avec la Chine



Nécessité de créer un lien entre les filières des spiritueux US et française

- **Objectif :**

Pérenniser l'absence de droits de douanes pour l'exportation de Cognac vers les USA, revaloriser la relation d'interdépendances entre les secteurs

Objectif : sensibilisation sur l'importance du commerce extérieur, des relations avec les Etats Unis, exclure les V&S des différends

Objectif : sensibiliser la nouvelle équipe institutionnelle à l'importance des bonnes relations France Etats Unis / UE-US

Cible 1 : Institutionnels – Administration et législateurs France et Union Européenne

- Lead : FEVS – BNIC, en lien avec Spirits Europe
- Période : Dès à présent
- Actions :
 - Courrier de la FEVS sur la situation générale de l'export à destination de l'administration française + Union Européenne
 - Rdv focus US avec les conseillers agri/éco
 - Remettre le sujet au cœur de nos échanges avec les élus locaux. Elections législatives : briefier les nouveaux élus et le nouveau gouvernement.

Cible 2 : Institutionnels- Administration et législateurs des Etats Unis

- Lead : FEVS-BNIC, en lien avec DISCUS et Spirits Europe
- Période : post investiture
- Actions :
 - Rencontre avec D. Leishman
 - Visite d'une délégation pour rencontrer la nouvelle administration
 - Rencontre du nouvel ambassadeur des Etats Unis en France

Objectif : Création d'une alliance long terme pour défendre nos intérêts communs

Cible 3 : Producteurs US

- Lead : Maisons

Organisation pratique SMC ou BNIC

(reco : lead SMC avec accompagnement BNIC) = appui de l'ambassade de France

- Période : septembre/octobre
- Qui : représentants des Maisons du SMC // producteurs Kentucky et Tennessee
- Actions:
 - Un délivrable, un élément qui fera vivre la relation (réflexion à venir entre AP et communicants)
 - Faire passer nos messages clés : l'interdépendance de nos secteurs, entre les producteurs, sur des territoires différents. Co bénéficiaires d'une relation commerciale apaisée entre l'UE et les US, favorable aux investissements.
 - Trouver des connexions, mise en avant des points d'interdépendance pour une relation à long terme.
 - Travail en commun sur l'enregistrement de l'IG en Europe

FFS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS SMC

⇒ **Décision attendue : Validation des candidatures**

	Candidats
Titulaires	Florent Morillon
	François Le Grelle
Suppléants	Charles Boinaud
	Tatiana Métais

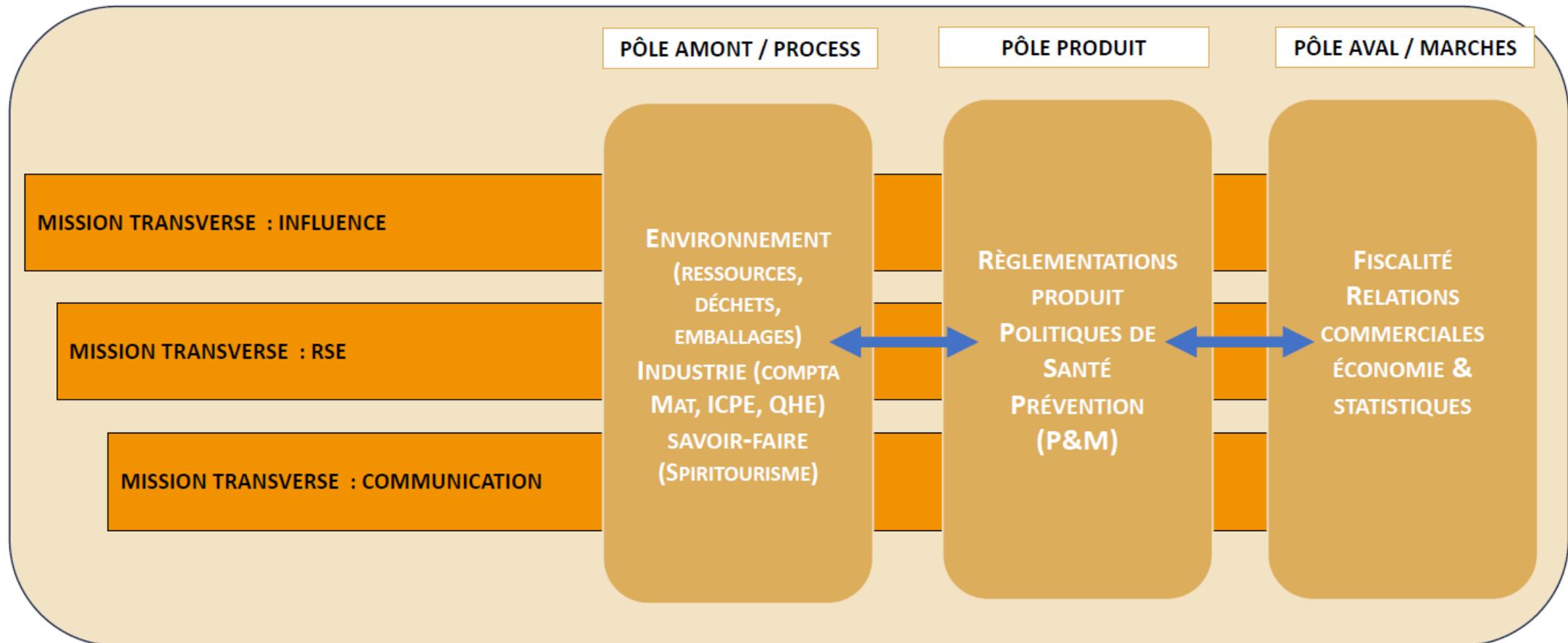
FFS : RETOURS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUIN

⇒ **Discussions - Pas de décision attendue**



EVOLUTION DE LA FFS

- Evolution dans l'équipe et réorganisation



Formations

Comptabilité matière avec le cabinet KPMG : « les bases de la comptabilité matière » et « Pour aller plus loin »

Sessions : 2 sessions passées : novembre 2023 et janvier 2024 => 1 session à venir : septembre 2024

Accompagnement – Mentorat

- Accompagnement personnalisé, par Jocelyn de Villeneuve, expert du secteur
- Thématiques: raison d'être, stratégie d'entreprise, diversification des activités, processus et outils de production, spiritourisme
- 8 entreprises intéressées à date

Profession de foi : « La coordination devient une ardente obligation »



MAISON DES
VINS & SPIRITUEUX

Vision : positionnement politique nouveau pour renforcer l'unité des filières

Enjeux :

- Les défis ont fortement progressé, tant en nature qu'en ampleur.
- Nécessite une approche collective pour renforcer le poids de la parole de nos filières, plus crédible, mieux audible.

Objectifs

- constituer le référent indiscutable de l'aval de nos filières
- renforcer l'influence de ses membres au niveau français et européen
- construite sur une approche collective et coordonnée

Enjeux

Fiscalité Santé Environnement
Libre commerce

Gouvernance

- **Comité de Coordination** mensuel
- **Président : Jean-Pierre COINTREAU**

Modes d'action

- S'engagent en 1er lieu à se **concerter** dès que des alertes collectives émergent.
- Niveau technique : pilotage unique ou copilotage, GT
- Niveau politique: **portage MVS** par tout ou partie de ses mbs, voir les autres OP

Organisations connexes

- Lien organisé avec les organisations BA, CHR, agricoles
- Elargissement à moyen terme

Outils

- Refonte de **l'outil NetVS**
- Evolution pour la gestion interne (CRM) et adhérents (Extranet)
- **Communication commune**

- **Wine Paris : visibilité politique de la MVS**
- **Un positionnement complémentaire au SIA** 10 jours avant le SIA, démarrage du plaidoyer
- Positionnement entreprise vs positionnement filière au SIA
- **Une opportunité politique intéressante** Passage ministres & Délégations parlementaires
- Mise à disposition d'un espace sur le lounge pour les RDV politiques
- Accès à la préparation des déambulations

=> **WINE PARIS 2025** Déjà en préparation pour augmenter le poids politique



Catherine VAUTRIN, ministre de la Santé



Emmanuel MACRON, Président de la République

• Bilan qualitatif & quantitatif

- ✓ **Fiscalité** : le Premier ministre et le ministre du Budget plaident pour la **stabilité budgétaire**
- ✓ **Commerce** : engagement de soutenir secteurs visés par l'**enquête antidumping** chinoise
- ✓ **Réutilisation** : soutien fort au **PPWR** pour éviter l'objectif de réutilisation obligatoire
- ✓ **Santé** : soutien de notre **rôle d'acteur de la prévention** par le ministre de la Santé
- ✓ **Consommation responsable** : une campagne de **communication** d'une ampleur inédite



Sandra MARSAUD, députée de la Charente



Délégation de la Commission Affaires économiques de l'Assemblée nationale

Un total de 168 rendez-vous ont eu lieu en 2024, par rapport à 118 en 2023

+ 42%

12 rencontres ministérielles ont eu lieu en personne en 2024 contre 8 en 2023

+ 50%

108 parlementaires nationaux et européens ont été rencontrés en 2024, par rapport à 63 en 2023

+ 71%



Franck RIESTER, ministre délégué en charge du commerce extérieur



Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture

RAPPEL :
Partenariat du
SMC intégré dans
le budget du SMC



Feuille de route Prévention & Modération : partenaires

Objectif général : faire de PM un acteur crédible de la prévention

Communication institutionnelle	Communication terrain	Partenaires
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">• Gagner en notoriété auprès des décideurs publics• Renforcer la crédibilité de P&M et capitaliser sur les 35 années d'expérience• Elargir la sphère d'influence de P&M et sa base de partenaires <p>Moyens</p> <ul style="list-style-type: none">• Co-construire une doctrine PM• Opportunités de rencontres politiques• Un événement annuel sur une thématique de la prévention (institutionnels, experts,	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">• Se rendre visible sur le terrain et gagner en notoriété• Incarner la prévention ciblée par des actions concrètes• Développer l'échelon local <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none">• Boîte à outils festivals (2025)• Bourse aux projets (2025)• Travail avec les écoles• Campagne de prévention public• Site internet PM grand public (2025)• Poursuite des partenariats	<p>Prévention routière : notamment Prévenir le risque alcool/route et Former les jeunes</p> <p>⇒ Plage et festivals, outils applicatifs, formations</p> <p>SAF FRANCE : Diffusion du message « <i>Zéro alcool pendant la grossesse</i> », Prévenir les risques de SAF</p> <p>Objectif : Réduire de plus de moitié les TCAF d'ici 2027</p> <p>Campagne d'affichage grand public</p> <p>Organisation du SAFTHON Juillet – septembre et Opération tables jaunes en novembre</p>



• Adoption du guide de décryptage de la loi influenceurs

Base

- Respect de la loi Evin
- Respect des engagements du code alcool ARPP

Points d'attention

- Contenu du post
- Typologie de l'influenceur
- Caractéristique de l'audience
- Mention obligatoire
- Bonnes pratiques recommandées
- Rappel des obligations légales
- Relation contractuelle

Recommandations :

- **Âge de l'influenceur** : 18 ans sauf s'il apparaît dans le post, dans ce cas 25 ans
- **Activation obligatoire** des outils d'exclusions des mineurs
- **Surveillance a posteriori** du post et des commentaires
- **Choisir des influenceurs** ayant obtenu le certificat de l'influence responsable de l'ARPP
- **En amont**, briefer l'influenceur sur ses obligations.
- **Former les collaborateurs et parties** au contrat via le MOOC « Loi Evin – mode d'emploi » de PM

- **Révision du décret « Sécheresse » : Restrictions d'usage de l'eau encas de sécheresse (→ -25%)**

Difficultés d'application et impact économique non négligeable pour les entreprises

- **Décret Réutilisation des eaux recyclées**

Aménagement de la réglementation pour permettre une utilisation plus aisée des eaux recyclées dans l'alimentation humaine

- **Fin des discussions européennes sur le règlement Packaging**

Bouteilles de vins et Spiritueux exemptées des obligations de réemploi,

Prise en compte de la diversité des emballages au regard de l'objectif de minimisation

Les Etats membres libres d'aller plus loin que le règlement

De nouvelles obligations d'étiquetage

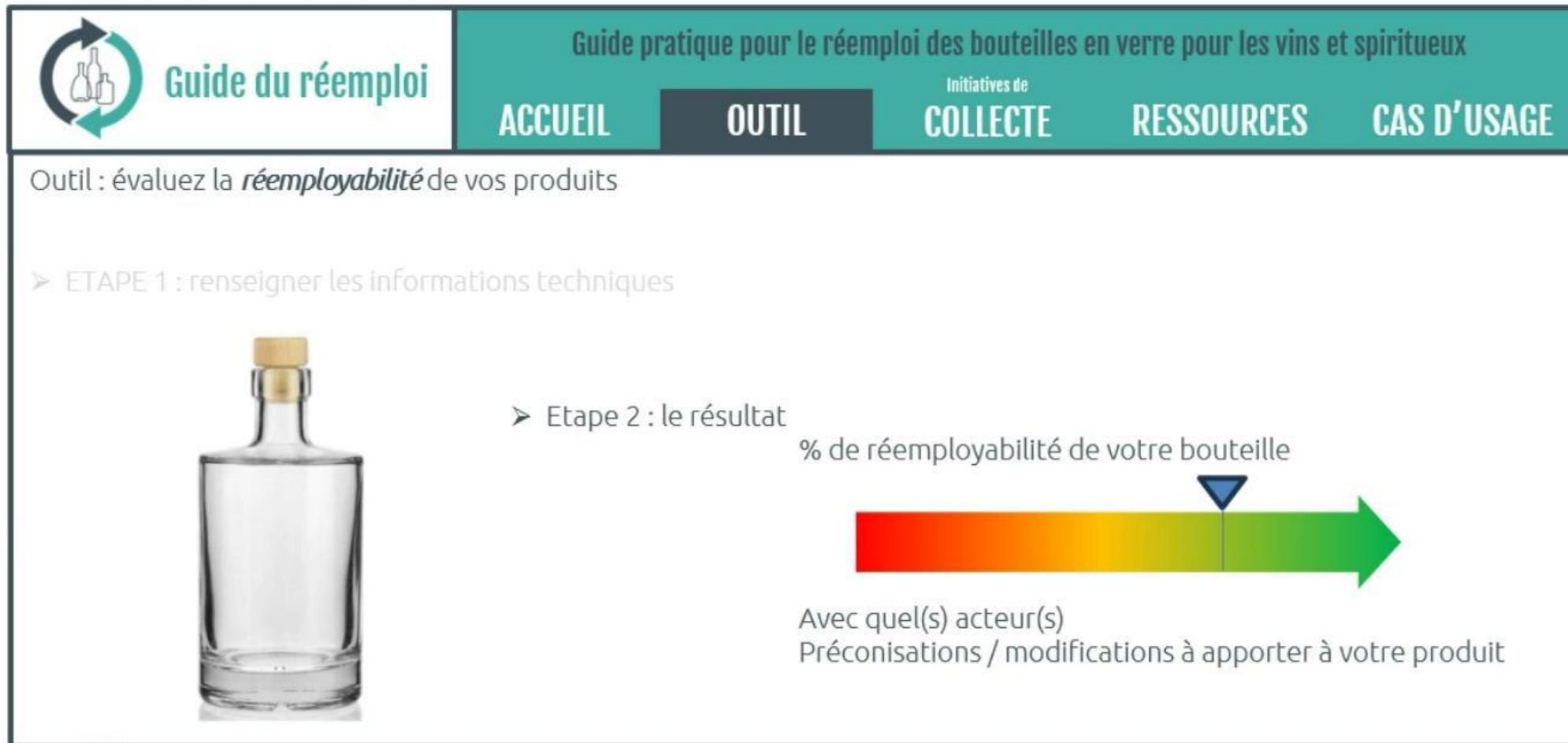
- **Evaluation de la loi AGEC (Sénateurs V. Riotton et S. Delautrettre)**

Pas de loi AGEC 2 • « On est sur la bonne trajectoire »

Mais volonté de préciser les objectifs car prépondérance du R du recyclage / Mieux contrôler et mieux sanctionner

Mettre en place un dispositif de consigne pour réemploi des emballages en verre,

Ebauche / proposition



The screenshot shows a web application interface. At the top, there is a navigation bar with a teal background. On the left, there is a circular icon with three bottles and a refresh symbol, next to the text "Guide du réemploi". To the right of this, the main title "Guide pratique pour le réemploi des bouteilles en verre pour les vins et spiritueux" is displayed. Below the title, there are five menu items: "ACCUEIL", "OUTIL" (which is highlighted in a darker teal), "COLLECTE", "RESSOURCES", and "CAS D'USAGE".

Below the navigation bar, the main content area has a white background. It starts with the text "Outil : évaluez la *réemployabilité* de vos produits". Below this, there is a list of steps:

- ETAPE 1 : renseigner les informations techniques
- Etape 2 : le résultat

Under "Etape 2 : le résultat", there is a photograph of a clear glass bottle with a cork. To the right of the bottle, there is a horizontal bar with a color gradient from red on the left to green on the right. A blue downward-pointing triangle is positioned above the bar, indicating a specific percentage of reusability. Below the bar, there is text: "Avec quel(s) acteur(s) Préconisations / modifications à apporter à votre produit".

Simplification du régime des licences

- Sortir les dégustations payantes couplées aux visites touristiques de la définition de la vente à consommer sur place
- Obtenir un classement de toutes les boissons alcoolisées dont le degré est inférieur à 18% sous licence III.

Simplification des règles dans le processus d'élaboration

- Suppression des obligations d'épalement des cuves pour les producteurs de spiritueux
- Alléger les contraintes administratives de gestion des alambics (scellement / descellement / réparation)

Sur-degré et sur-remplissage => Travaux FFS en lien avec le BNIC et le SMC:

- Faire reconnaître de façon implicite le sur-degré et sur-remplissage via la création d'une option de taux de perte global
- 1^{ère} étape vers un nouveau statut d'Opérateur certifié »

QUESTIONS DIVERSES

- **MILLÉSIMES ET TRAÇABILITÉ, POINT D'AVANCEMENT ET PROCHAINES ÉTAPES**
- **ORGANISATION D'UN MOMENT CONVIVIAL SMC**



RÉUNION DE LA FAMILLE DU NÉGOCE

18h30– 20h30

Approbation de l'ordre du jour et des relevés de décisions des réunions précédentes	Validation	5mn
Mise à jour du business plan et validation des rendements à passer en chaudière	Décision (Vote)	30 mn
Imagine-Cognac – préparation de la réunion du conseil d'administration du 3 juillet : nouveaux adhérents, budget et cadrage du 1er GIS	Décision	30 mn
Consortium Spirits Valley : validation du projet	Décision	20mn
Futur siège : confirmation de la position négoce et validation des indicateurs de reprise du projet	Décision	20mn
Renouvellement Fédération des Interprofessions	Décision	5mn

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 31 mai 2024?**

MISE À JOUR DU BUSINESS PLAN ET RENDEMENT À PASSER EN CHAUDIÈRE

⇒ **Décision : validez-vous la proposition de rendement?**

- Principe : Conserver la base des données IWSR « spiritueux premium »
- Quel point d'atterrissage maximum? => proposition de compromis : 8,64

⇒ **Décision : validez-vous la proposition de rendement?**

- Pour répondre à un besoin de XX hl AP à passer en chaudière pour 2024-2025 (~~XX pour 2025-2026 et XX pour 2026-2027~~), la famille du négoce et la famille de la viticulture s'accordent sur l'adoption d'un rendement à passer en chaudière de 8,64 hl AP/ha.
- Dans un environnement très changeant, elles prévoient une clause de revoyure **au plus tard au** printemps prochain qui permettra d'évaluer les hypothèses du Business plan ainsi que la situation des marchés.
- Elles demandent aux services du BNIC de travailler immédiatement à l'identification de tous les leviers disponibles pour permettre une adaptation du vignoble AOC Cognac afin de réagir efficacement au changement de contexte actuel, leur déploiement devant être possible à compter du 1er janvier 2025.
- Un groupe de travail dédié sera pour cela créé."

IMAGINE COGNAC – PRÉPARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 JUILLET

⇒ **Décision : Validez-vous les propositions**

- **Nouvelles adhésions**
- **Cadrage du GIS**
- **Nomination de la Directrice**
- **Le budget**

1. Vérification du quorum
2. Validation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 novembre 2023
4. Statuer sur les nouvelles demandes d'adhésion : Collège filière élargie : IREO, Syndicat des pépiniéristes. **Autres (en attente selon confirmations au plus tard début juin 2024).**
5. Proposition de calendrier de travail du CST relatif à la feuille de route scientifique et technique de l'association (à faire en début de mandature).
6. 1er GIS – validation des objectifs et prochaines étapes.
7. Nomination du directeur de l'association.
8. Valider les conventions conclues par l'association : Convention de financement (versement partie CVO viticole R&D transition environnementale BNIC vers association); Convention de mise à disposition d'un salarié du BNIC en tant que directeur de l'association Imagine Cognac; Convention de prestation de services entre l'association et le BNIC.
9. Budget : Cotisation annuelle 2024/2025; Seuil financier de participation pour les collègues « filière Cognac », « partenaires financiers publics et privés », Budget 2024/2025.
10. Délégation du Conseil d'administration au président de l'association de pouvoir convoquer l'Assemblée générale conformément à l'article 9.3 des statuts de l'association.
11. Prévoir formellement la convocation d'une Assemblée générale de l'association d'ici au 31/7/2024.
12. Points divers

Collège filière élargie :

- IREO, représenté par XXX.
- Syndicat des pépiniéristes viticoles de la Région du Cognac, représenté par M. Mickael Lys.
- INNO'VIN

Collège des partenaires financiers publics ou privés : (en attente selon confirmations au plus tard début juin 2024).

- Caisse du Crédit agricole Charente Périgord, représentée par XXX.
- Caisse du Crédit agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, représentée par XXX.



● Périimètre – objectifs et questions posées dans le cadre du 1^{er} GIS

Objectifs de recherche	Améliorer les connaissances sur les pathogènes afin d'identifier les futurs leviers de protection du vignoble	Faire émerger les scénarii potentiels d'évolution des pathogènes dans un contexte de changements globaux	Améliorer les connaissances sur l'immunité de la vigne afin d'identifier les futurs leviers de protection du vignoble	Travailler sur les freins au changement pour préparer la mise en œuvre de parcours « de rupture »
Questions scientifiques générales	<p>Prioriser mildiou et black-rot pour travailler sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment des facteurs biotiques et abiotiques interagissent-ils avec les cycles des pathogènes et sur leur épidémiologie ? - Peut-on caractériser la variabilité génétique des pathogènes, la relier à leur degré de virulence et/ou aux pratiques de la conduite du vignoble ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur les principales maladies fongiques actuelles (mildiou, oïdium, black-rot) quel est le risque d'évolution dans un contexte de changement climatique, et au regard des pratiques agroécologiques mises en œuvre ? - En quoi les pratiques agroécologiques sont-elles intéressantes pour limiter le développement et la propagation des maladies ? peuvent-elles être au contraire facteur de risque et si oui dans quelles conditions ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les voies métaboliques d'expression de l'immunité de la vigne ? Existe-t-il des moyens de l'optimiser ou de la renforcer ? - Quelle est l'influence des facteurs environnementaux sur l'expression des voies métaboliques de défense de la vigne ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les freins au changement des habitudes de protection du vignoble ? Comment faire prendre conscience des « risques à ne pas changer » ? - Quelles stratégies de conduite de changement sont possibles ?
Travailler sur des stratégies de lutte utilisant tous les leviers de biocontrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un réseau de dispositifs expérimentaux et de zones de tests dans le vignoble, mobilisables pour servir de support-terrain aux expérimentations qui pourront découler des 4 axes ci-dessus, par ex : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des ITK « inhabituels » et les évaluer : différentes stratégies de lutte, prophylaxie, caractère innovant des produits, etc. - Intégrer des approches combinant les leviers de la biodiversité fonctionnelle 			
Dispositifs expérimentaux supports	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau de 24 parcelles suivies et instrumentées; - Parcelles utilisables dans les vignobles des maisons de négoce, fondation Fougerat, partenariats potentiels lycées agricoles, etc. 			
Déploiement* (hors périmètre du GIS)	A finaliser en lien avec le Pôle Technique et Développement Durable du BNIC			



- Suite du travail – 2nd semestre 2024 : Recherche et analyse des travaux déjà en cours en France et à l'étranger
 - Poursuivre les échanges avec des laboratoires pour mettre sur pied des propositions permettant de répondre aux questions posées
 - Poursuite du travail sur le réseau des 24 parcelles (LUMA) et le réseau de parcelles de pépinière
 - Lancement de 1ers travaux avec des laboratoires : 1er semestre 2025
 - Calage de la coordination et du suivi du 1er GIS
- ⇒ Point de vigilance sur le pilotage des projets et inclusion d'autres membres que les experts des familles : préciser qu'il faut inclure les personnes pertinentes (scientifiques)
- ⇒ Feuille de route Imagine Cognac : février / mars 2025 (travail CST)

- Claire Grosbellet 
- Principales missions (statuts de l'association):
 - ✓ fonctionnement courant.
 - ✓ réunions du conseil d'administration, de l'assemblée générale, et en assure le suivi.
 - ✓ lien avec le CST et anime les réunions avec celui-ci.
 - ✓ Information sur l'évolution des travaux menés dans le cadre de l'association et formule des propositions en lien avec le CST.
 - ✓ Diffusion des résultats de recherche au sein de la filière Cognac et au-delà.

- **Convention de financement correspondant au versement annuel d'une partie de la CVO viticole R&D transition environnementale du BNIC vers l'association**
- **Convention de mise à disposition d'un salarié du BNIC en tant que directeur de l'association Imagine Cognac**
- **Convention de prestation de services du BNIC (prestataire) à l'association Imagine Cognac**

Typologie des missions demandées : gestion administrative et financière (direction administrative et financière, contrôle de gestion, comptabilité), ressources humaines, achats (bons de commande et suivi), communication., informatique, juridique et technique et scientifique.

- **Cotisations et seuil financier**

Proposition des cotisations d'adhésion 2024/2025 pour transmission à l'Assemblée générale :

100 € HT par adhérent pour les collèges : filière Cognac, filière élargie, partenaires scientifiques, partenaires financiers publics ou privés, partenaires filière intéressés, société civile, collectivités territoriales.

- **Seuil financier de participation pour les collèges « filière Cognac », « partenaires financiers publics et privés »:**

50 000 € HT de participation minimale pour les deux collèges «filière Cognac» et «partenaires financiers publics et privées» pour 2024/2025.

Atterrissage 2023/24	BUDGET 2024/25	PREVISIONNEL			Total (sur 5 ans)
		2025/26	2026/27	2027/28	

Budget global

DÉPENSES GIS + IMAGINE COGNAC

Total des dépenses GIS	170 000 €	468 485 €	732 996 €	914 823 €	914 524 €	3 200 829 €
Total des dépenses Association Imagine Cognac	100 385 €	172 715 €	148 404 €	136 500 €	125 000 €	683 004 €
Total des DEPENSES GIS + Association	270 386 €	641 200 €	881 400 €	1 051 323 €	1 039 524 €	3 883 833 €

RECETTES GIS + IMAGINE COGNAC

Cotisations	1 000 €	1 200 €	1 400 €	1 600 €	1 800 €	7 000 €
CVO Viticole / Part du BNIC	170 000 €	270 000 €	340 000 €	350 000 €	350 000 €	1 480 000 €
Dons - famille Négoc	170 000 €	220 000 €	340 000 €	370 000 €	400 000 €	1 500 000 €
Dons - Partenaires financiers	100 000 €	150 000 €	200 000 €	250 000 €	300 000 €	1 000 000 €
Total des RECETTES GIS + Association	441 000 €	641 200 €	881 400 €	971 600 €	1 051 800 €	3 987 000 €
RESULTAT GIS + Imagine Cognac	170 614 €	- 50 000 €	0 €	- 79 723 €	12 276 €	103 167 €

Report à nouveau 170 614 € 120 614 € 120 614 € 40 891 € 53 167 €

DÉPENSES GIS						
GIS#1 Partie Scientifique prestataires CA16, CA17-79, IFV, INRAE	130 000 €	324 797 €	502 262 €	407 939 €	245 939 €	1 605 844 €
GIS#1 Partie scientifique - prestataire BNIC	28 571 €	138 889 €	138 889 €	138 889 €	138 889 €	584 126 €
GIS#1 Frais de communication et évènement	11 429 €	4 800 €	4 800 €	4 800 €	4 800 €	30 629 €
Total dépenses GIS#1	170 000 €	468 485 €	645 950 €	551 627 €	389 627 €	2 220 599 €
Total dépenses Autres GIS			87 046 €	363 196 €	524 897 €	975 139 €
Total des DEPENSES GIS - LUMA + Autres GIS	170 000 €	468 485 €	732 996 €	914 823 €	914 524 €	3 195 738 €
RECETTES GIS						
CVO Viticole / Part du BNIC	170 000 €	270 000 €	340 000 €	350 000 €	350 000 €	1 480 000 €
Dons - famille Négoco	132 600 €	171 600 €	272 000 €	296 000 €	328 000 €	1 200 200 €
Dons - Partenaires financiers	78 000 €	117 000 €	160 000 €	200 000 €	246 000 €	801 000 €
Total des RECETTES GIS	380 600 €	519 600 €	772 000 €	846 000 €	924 000 €	3 442 200 €
Résultat GIS	210 600 €	51 115 €	39 004 €	- 68 823 €	9 476 €	246 462 €

DEPENSES FONCT. ASSOCIATION IMAGINE COGNAC

Frais de création (juridique / communication)	37 000 €	15 000 €	10 000 €	8 000 €	6 000 €	76 000 €
Administratif (refacturation ETP BNIC)	54 585 €	150 215 €	130 404 €	120 000 €	110 000 €	565 204 €
Mission de conseil d'expert comptable	8 800 €	5 500 €	6 000 €	6 500 €	7 000 €	33 800 €
Frais de déplacement et réception	- €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
Total dépenses Association Imagine Cognac	100 385 €	172 715 €	148 404 €	136 500 €	125 000 €	683 004 €
<i>% Frais de structure / Dépenses totales</i>	<i>37%</i>	<i>27%</i>	<i>17%</i>	<i>13%</i>	<i>12%</i>	<i>18%</i>

RECETTES ASSOCIATION IMAGINE COGNAC

Cotisations	1 000 €	1 200 €	1 400 €	1 600 €	1 800 €	7 000 €
Dons - famille Négoce	37 400 €	48 400 €	68 000 €	74 000 €	72 000 €	299 800 €
Dons - Partenaires financiers	22 000 €	33 000 €	40 000 €	50 000 €	54 000 €	199 000 €
Total des recettes	60 400 €	71 600 €	109 400 €	125 600 €	127 800 €	494 800 €
Résultat Association Imagine Cognac	- 39 985 €	-101 115 €	- 39 004 €	- 10 900 €	2 800 €	- 188 204 €

CONSORTIUM SPIRITS VALLEY-BNIC-GRAND COGNAC-CCI

⇒ **Décision : Validez-vous le projet de consortium?**



OBJECTIFS

- Accélérer le développement économique du territoire en intégrant les transitions comme un axe de performance pour les entreprises.
- Contribuer à l'attractivité du territoire pour attirer les talents et les entreprises
- Développer un pôle d'expérience en matière de formation et d'enseignement supérieur en lien avec l'ADN du territoire.

Gouvernance du Consortium

Comité stratégique

Prise de décisions et suivi de la mise en œuvre opérationnelle et financière
Composition : 2 élus de chaque partenaire
Point de vigilance : Quorum : $\frac{3}{4}$, recommandation qu'il y ait au moins un élu par partenaire, une réponse par mail est-elle suffisante?



Comité de pilotage

Animation, suivi et synthèse des travaux des groupes projet
Composition : Directeurs des 4 partenaires ou représentants + pilote des groupes projet
Prise de décision à la majorité absolue, seulement sur les sujets techniques



Groupes projet

Gestion opérationnelle des dossiers spécifiques
Composition : 1 pilote par groupe et les partenaires impliqués sur le projet

Engagement des partenaires

Les Partenaires s'engagent à participer activement à la coordination des projets et à mettre à disposition du consortium l'ensemble des ressources qu'ils jugeront nécessaires à l'exécution des projets.

Point de vigilance : Verrou financier

Engagements sur la communication

En l'absence d'identité visuelle propre, le consortium s'engage à adosser à l'ensemble des communications qu'il portera avec le nom Convergence Cognac, auquel seront associés les logos des partenaires.

Un partenaire pourra utiliser le nom du consortium :

- *pour toutes actions portées par le consortium*
- *pour toutes actions qu'il porte et qui sont soutenues par le consortium*

Recommandation : Un accord préalable des 3 autres partenaires

FUTUR SIEGE

⇒ **Décision attendue : confirmez-vous la décision de suspension du projet et validez-vous les indicateurs de reprises proposés ?**

- Conditions de reprise envisagées :
 - ✓ niveau d'expédition (par exemple dépassement du seuil de 2018 – considéré comme date clé de début des crises – en année glissante sur plusieurs mois)
 - ✓ Equilibre du mix qualité et mix pays
- A ce stade : acter le principe de suspension et travail sur les conditions et modalités de reprises pour le CP de Juillet

- La Famille du Négocce demande la suspension du projet de construction du siège pour les raisons suivantes :
 - Les aspects budgétaires
 - La perte de confiance envers Redman

- La période de suspension permettra d'étudier les points suivants :
 - L'obtention des subventions (d'au moins 30%)
 - La pertinence de la sortie du contrat avec Redman
 - Un éventuel changement d'organisation de suivi
 - Un phasage du projet

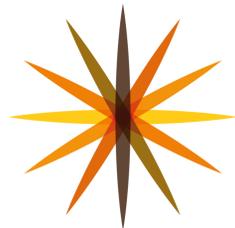
RENOUVELLEMENT FÉDÉRATION DES INTERPROFESSIONS

⇒ **Validation**

	Fédération des Interprofessions	
Date de renouvellement	juil-24	
Président		
Représentation filière	2 viticulteurs	2 négociants
		<i>Chef de Famille Président du BNIC (statutaire)</i>
Autres représentants (votants)	Filière pineau et filière IGP (dont un sera VP fédé)	
Invités (sans voix délibérative)	Président ODG BNIC	Président SMC
Règles de représentation	Principe : Si président est viti BNIC alors vice-président sera membre négoce de IG ou pineau	

Pour information : Autres représentation d'externe

CRINAO	CNINAO	France AGRIMER	Conseil de Bassin
<i>Xavier Briois Aude Drouneau Patricia Gaborieau Eric Le Gall Florent Morillon Patrick Léger Camille Delpoux Philippe Jouhaud</i>	<i>Florent Morillon Patricia Gaborieau</i>	<i>Sept 2024 :Patricia Gaborieau</i>	



Les Maisons
de Cognac

FRANCE

Merci de votre participation